Description du projet - Projet d'échantillonnage en vrac au lac Onion Ouest

Résumé du projet

Le projet est situé dans la région du lac Onion, à environ 25 km au nord-est de Thunder Bay, dans les claims miniers 4279106 (coins nord-est) et 4210027 (portions est, centrale et sud-ouest). Voir la figure dans l'annexe 1.

Le candidat propose d'extraire des blocs de granite pour évaluer le potentiel de la pierre de taille. Les blocs seront coupés avec une scie à fil diamanté (c.-à-d., aucun forage ni dynamitage) et totaliseront moins de 700 tonnes, y compris moins de 300 tonnes de déchets rocheux. Le décapage supplémentaire du lit rocheux, l'extraction de carottes et l'analyse ASTM (American Society for Testing and Materials) auront lieu en même temps que l'extraction des blocs.

Il y a trois sites d'analyse : Site A (16U, 344617E, 5397878N, Site B (16U, 344055E, 5397120N) et Site C (16U, 343325E, 5396824N). Voir la figure 2 dans l'annexe 1. Le candidat propose de commencer les travaux à la fin mai 2016 et de continuer jusqu'au 29 avril 2018, c.-à-d., jusqu'à l'expiration du permis d'exploration préalable PR-15-10657a.

Accès par le chemin du lac Barnum, le chemin Aberdeen et de nouvelles pistes d'accès pour le décapage mécanisé.

Perturbations précédentes découlant des activités d'exploration et d'exploitation forestière II n'y a jamais eu d'exploitation minière sur ce site.

L'annexe 1 contient les cartes qui illustrent la distance entre les trois sites d'essais et les plans d'eau, les routes et les pistes.

Résultats de l'analyse

Le projet proposé devrait avoir des effets environnementaux minimes et a été classé dans la catégorie B.

Le bureau régional du MRNF (Thunder Bay) n'a aucune préoccupation concernant la faune et la flore (c.-à-d., les espèces à risque). L'Atlas et politiques d'aménagement des terres de la Couronne (APATC) indique que le projet est situé dans la région d'usage général G2622 – Spruce Current, où l'exploration et l'exploitation des minéraux et l'extraction d'agrégats sont permises.

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) n'a aucune préoccupation concernant les ressources du patrimoine culturel. Il n'y a pas de résidences ou d'autres activités (sauf des projets d'exploration minérale) dans les environs.

L'analyse de ce projet indique qu'aucun effet environnemental n'est escompté.

Mesures d'atténuation

Le candidat utilisera une scie à fil diamanté plutôt que des explosifs, ce qui réduira le bruit. Il y aura des panneaux de signalisation et les routes seront surveillées pendant l'extraction des blocs afin d'assurer la sécurité publique. Tous les travaux d'exploration seront menés conformément aux normes provinciales régissant le permis d'exploration préliminaire. La réhabilitation du site sera conforme aux normes énoncées dans le Règl. de l'Ont. 240/00 ou la Loi sur les ressources en agrégats.

Prochaines étapes

Aucune étude ni information supplémentaire n'est requise pour ce projet de catégorie B. L'invitation à formuler des commentaires est affichée dans le Registre environnemental sous forme d'avis d'information et distribuée aux collectivités autochtones et organismes provinciaux qui peuvent être touchés.

À la fin de la période de 30 jours allouée pour formuler des commentaires et si le MDMN estime que les préoccupations exprimées par les personnes ou les collectivités autochtones intéressées ont été réglées, il préparera une déclaration d'achèvement, l'ajoutera dans le dossier du projet et l'affichera sur la page Web du projet.

Annexe 1 : Cartes



Figure 1- Carte régionale – Lac Onion Ouest

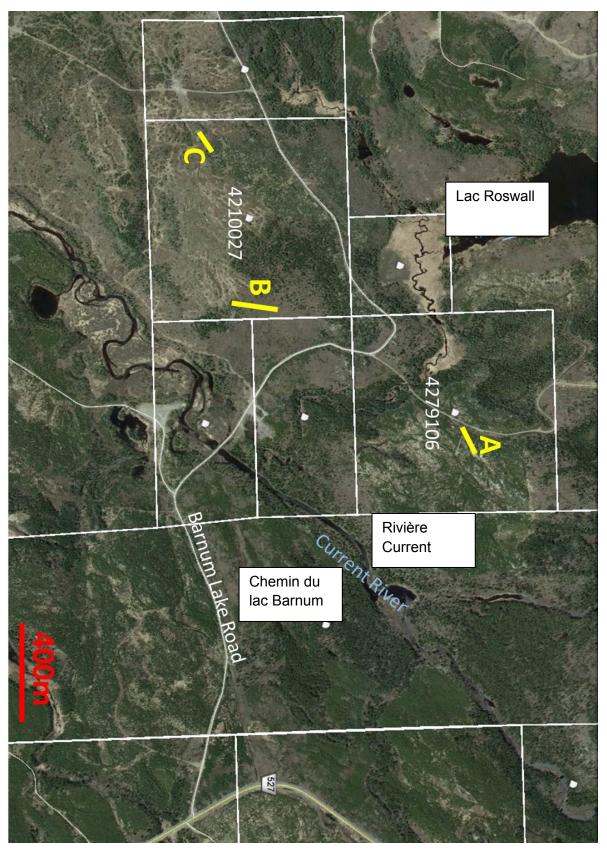


Figure 2 – Carte du projet – Lac Onion Ouest